

Thierry de Noncourthierry.denoncourt@tc.tc

Publié le 14 mars 2016



Ainsi, Rouyn-Noranda deviendra la cinquième ville au Québec à être certifiée équitable. La première tentative de certification avait échoué parce que FairTrade Canada considérait que l'engagement de la Ville était trop tiède. Rouyn-Noranda ne signifiait que son intention de faire la promotion des produits équitables.

Une nouvelle résolution a été adoptée le 7 décembre 2015, où la municipalité s'engage à « utiliser les produits certifiés équitables (café, thé, sucre) pour ses réunions, événements et services et tout autre produit détenant la certification FairTrade Canada ou toute autre certification équitable provenant d'organisations internationales reconnues. »

Cette nouvelle mouture devrait convenir à FairTrade, selon Marilou Villeneuve, directrice générale de Corcovado - centre de solidarité internationale et instigatrice du projet. Pour elle, il est important que Rouyn-Noranda et sa population manifestent de la sensibilité envers les communautés du Sud qui sont souvent victimes d'inégalités et d'injustices, et où les travailleurs sont souvent mal rémunérés. La certification équitable assure que les producteurs ont reçu une juste part.

Local et équitable

Le conseiller du district Ste-Bernadette, Philippe Marquis, travaille fort pour la certification. «C'est un projet de longue haleine. La résolution a été adoptée au conseil. Ça permettra de sensibiliser la population aux choix politiques qu'ils font à travers leurs

achats. Nous voulons aussi encourager l'achat de produits locaux. Acheter local, ça aussi c'est de l'achat équitable», a expliqué M. Marquis.

Comment obtenir la certification?

Un comité de bénévoles avait été établi, mais le dossier ayant traîné en longueur, des membres ont quitté pour des raisons personnelles. Ils doivent être remplacés et un nouveau dossier devra être soumis.

FairTrade Canada exige des actions concrètes de la part des acteurs locaux avant de certifier une ville équitable. Un comité directeur du commerce équitable doit être constitué. La disponibilité des produits doit être assurée, ainsi un certain nombre d'épiceries et de restaurants doivent offrir des produits équitables. Un certain nombre de groupes présents dans la communauté – tels que des milieux de travail et des institutions scolaires – doivent aussi promouvoir le commerce équitable et prendre part à la campagne de certification.

Tous ces objectifs seraient atteints ou en voie de l'être selon Mme Villeneuve.

Responsabilités du comité directeur du commerce équitable

S'assurer qu'il y ait une représentation équilibrée du nombre de bénévoles, de représentants d'organisations affiliées et de conseillers ou d'employés municipaux.

Se réunir au moins deux fois par année afin de discuter des objectifs annuels et d'évaluer le développement des activités en cours.

Soumettre un rapport annuel, une liste des objectifs à atteindre pour la prochaine année et un relevé des réalisations accomplies.